



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Paris, le 2 juin 2022

Le Secrétaire général

à

Mesdames et Messieurs les représentants des personnels au comité technique ministériel

Nos réf. : D22000443

Affaire suivie par : Agnès Boissonnet

agnes.boissonnet@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 01 40 81 83 14 - **Fax :** 01 40 81 64 15

Objet : Données concernant le recours aux cabinets de conseil

Lors du dernier comité technique ministériel, vous m'avez sollicité sur les éléments transmis à la commission d'enquête du Sénat « sur l'influence croissante des cabinets de conseil privé sur les politiques publiques », dont le rapport a été publié récemment.

En parallèle, une circulaire du Premier ministre du 19 janvier 2022 est venue encadrer le recours aux prestations intellectuelles au sein de l'État et de ses établissements publics en fixant un objectif de réduction de 15% des engagements par rapport à 2021.

Le ministère chargé des comptes publics a indiqué que le champ d'application de cette circulaire correspond à 7 groupes de marchandises suivants, les prestations portant sur le domaine informatique étant exclues du périmètre d'analyse.

Vous trouverez donc ci-dessous le tableau retraçant l'évolution des dépenses de conseil, en crédits de paiement, sur ces 7 groupes de marchandises sur la période 2018-2021 pour le pôle ministériel.

	2018	2019	2020	2021
38.02.04 - Conseil en communication	875 990,06	696 049,03	723 177,67	753 010,72
40.01.01 - Audit comptable et financier	354 596,32	398 214,68	284 027,07	977 369,74
40.01.02 - Conseil en stratégie et organisation	2 099 853,21	11 716 422,06	17 854 896,57	21 425 191,13
40.01.03 - Conseil en recrutement	75 494,00	27 070,00	128 100,00	72 346,80
40.01.06 - Conseil et expertise métier	10 476 525,56	9 459 777,38	10 866 284,24	13 246 175,37
40.03.01 - Conseil et expertise juridique	2 888 856,81	2 461 250,43	2 350 923,85	4 549 850,01
45.01.04 - Conseil et expertise en assurance	7 253,48	3 323,45	1 243,04	7 890,76
	16 778 569,44	24 762 107,03	32 208 652,44	41 031 834,53

Les prestations confiées à des établissements publics (Météo France, ONF, CEREMA...) ne sont pas intégrées dans ce tableau. L'importante progression de 19,3 M€ des dépenses de conseil en stratégie et organisation pour la période 2018-2021 résulte notamment de la réalisation d'études concernant des projets structurants portés par le pôle ministériel, comme la réforme des aides au logement.

Guillaume LEFORESTIER

Copie à : Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux des fédérations

DESTINATAIRES EN COPIE

Monsieur Philippe GARCIA, secrétaire général de la Fédération FNEE-CGT

Monsieur Zainil NIZARALY, secrétaire général de la Fédération FEETS-FO

Monsieur William FIACRE, secrétaire général de la Fédération UNSA-DD

Monsieur Dominique VINCENT, secrétaire général de la Fédération CFDT – FGTE UFETAM

Madame Véronique CARACO-GIORDANO, secrétaire générale du SNE-FSU